

سُورَةُ الظَّهَىٰ فِي كِتَابٍ

93. AZ-ZOHA

(La Clarté du Jour)

(Sourate mecquoise, 11 versets, 1 section)

SECTION: 1

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux.

1. Par le jour montant !
2. Et par la nuit quand elle s'étend !
3. Ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni détesté.
4. La vie dernière est certes meilleure pour toi que la vie présente.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ۝

وَالصَّاحِي ۝

وَاللَّيْلِ إِذَا سَبَحَ ۝

مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلَىٰ ۝

وَلَآخِرَةُ خَيْرُكَ مِنَ الْأُوْلَىٰ ۝

1, 4. Par le jour montant : cette sourate mecquoise, l'une des premières, diffère quelque peu des deux précédentes car elle s'adresse plus particulièrement au Saint Prophète ﷺ dans le but de le conforter et de le fortifier à un moment difficile alors que ses fidèles se comptaient sur les doigts de la main.

La sourate aborde en premier lieu un sujet de souci et de peine pour le Prophète ﷺ. Suite à la première révélation (les premiers versets de la sourate 96), survint un intervalle assez prolongé qui causa de l'angoisse au Prophète ﷺ. Puis, la révélation reprit avec la sourate 74, Al Modassir. De surcroît, le fardeau du Prophète ﷺ s'était entre temps alourdi sous le poids des sarcasmes des Qoraïches qui prétendaient qu'Allah ﷺ avait bel et bien abandonné Mohammed ﷺ car Il l'avait trouvé inapte à être Son Messager ﷺ. Cette sourate, révélée selon toute apparence peu après la sourate 74, rassure le Prophète ﷺ qu'Allah ﷺ ne l'a point abandonné ni détesté.

Le serment, point de départ la sourate, signifie au même titre que la nuit succède au jour en suivant le cours normal des choses décreté par Allah ﷺ, la clarté du jour escamotera bientôt l'obscurité, quelle que soit son intensité et par analogie l'interruption temporaire de la révélation divine ne devait pas donner au Prophète ﷺ lieu de s'inquiéter car elle constituait un élément du plan d'Allah ﷺ et certainement pas une indication du mécontentement d'Allah ﷺ.

5. Ton Seigneur t'accordera certes ce dont tu seras satisfait : le verset prend maintenant en compte

5. Ton Seigneur t'accordera certes ce dont tu seras satisfait.
6. Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin et procuré un refuge ?
7. Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré et guidé ?
8. Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre et Il t'a enrichi ?
9. Quant à l'orphelin, ne le maltraite pas
10. et quant au mendiant, ne le repousse pas.
11. Quant aux bienfaits de ton Seigneur, proclame-les.

وَلَسَوْفَ يُعَطِّيْكَ رَبُّكَ فَتَرَضِيْ ۝
 الْمَرْيَجِدُكَ يَتِيمًا فَأَوَى ۝
 وَوَجَدَكَ ضَالًّا فَهَدَى ۝
 وَوَجَدَكَ عَابِلًا فَأَعْنَى ۝
 فَامَّا الْيَتِيمُ فَلَا تَقْهِرْ ۝
 وَامَّا السَّالِلُ فَلَا تَتَهَرْ ۝
 وَامَّا بِنْعَمَةِ رَبِّكَ فَحَدَّثْ ۝

le souci du Prophète ﷺ s'agissant de l'énorme fardeau qui lui pèse. Il est informé qu'il triomphera en définitive et sera comblé de tout ce que son Seigneur lui accordera dans ce monde et dans l'Au-delà.

6. Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin et procuré un refuge ? : le Prophète ﷺ perdit son père à sa naissance et sa mère à l'âge de six ans. Son oncle paternel, Abou Talib, qui deviendra plus tard le chef de sa tribu (les Banou Hachim), prit alors affectueusement soin de son neveu et lui apporta résolument son appui contre les autres Mecquois.

Ce verset renferme une promesse implicite laissant sous-entendre que tout comme Allah ... a assuré la sécurité, l'affection et la nourriture au Prophète ﷺ lorsqu'il était un orphelin sans défense, Il continuera de le soutenir et de le protéger jusqu'à la fin de sa vie.

7. Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré et guidé ? : avant que la vérité ne lui fût révélée, le Prophète ﷺ, dans sa quête fervente de direction, connut une phase de profonde perplexité.

8. Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre et Il t'a enrichi ? : la situation matérielle du Prophète ﷺ s'est nettement améliorée suite à son mariage avec une veuve fortunée, Khadîdja (RaziAllaho 'anha) qui mit ses biens entièrement à sa disposition.

10. Et quant au mendiant, ne le repousse pas : ce verset dicte la règle élémentaire relative à la façon de se conduire avec compassion envers l'orphelin et le nécessiteux en prescrivant de ne jamais les traiter avec injustice, impatience et agacement. A défaut de la bonté et de l'équité préconisées aux sourates 89 et 90, les relations avec eux, s'agissant de questions capitales, risquent fort d'être compromises. Voir aussi 2 : 263-264 où il est vivement recommandé d'adresser une parole aimable au mendiant plutôt que d'ajouter une remarque désobligeante à une aumône. Le Prophète ﷺ était le plus généreux des hommes, ne refusant jamais rien à quiconque et donnant parfois pratiquement tout ce qu'il possédait.

11. Quant aux bienfaits de ton Seigneur, proclame-les : c'est-à-dire qu'il revient – et ce à tous les croyants – d'exprimer publiquement et en privé sa reconnaissance envers le Seigneur pour Sa bonté et Ses bienfaits.